

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE D ORLEANS TOURS

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT  
DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré établi le 4 JUILLET 1986  
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

en C - SERIE : MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

est conféré à MR GIRODEAU DIDIER CHRISTIAN

né(e) le 23 MAI 1967, à CHINON (037)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Pour expédition conforme :  
Le Secrétaire général de l'Académie

*J. Rinalet*  
J. RINALET

Signature du titulaire :

*[Signature]*

Fait à ORLEANS, le 8 SEPTEMBRE 1986

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :

Le Recteur de l'Académie D ORLEANS TOURS

Signé : XAVIER GREFFE

N° 450270586